

# **CONTRAT de LOCATION**

Entre d'une part : **La commune de ROSNAY**

d'autre part :

Il est convenu ce qui suit :

La salle polyvalente communale et ses équipements sont mis à la disposition du co-contractant, aux conditions figurant dans le règlement d'utilisation que celui-ci déclare accepter sans réserve.

La présente location est consentie pour :

- réunion
- vin d'honneur
- repas

réunissant                  personnes

qui aura lieu le                                  de                                  à

moyennant le prix total de

(chèque à établir au nom du Trésor Public)

Le locataire co-contractant s'engage à respecter et faire respecter le règlement d'utilisation et à ce qu'aucune nuisance ne vienne perturber le repos et la tranquillité du voisinage.

- Compagnie d'assurance du locataire :

- Numéro du contrat :

ROSNAY, le

Le Maire,

Le locataire,